

La hausse brutale du prix des énergies constitue aujourd'hui le cœur du climat social. Déjà lourdement frappées par les conséquences de l'augmentation générale des prix, nos collectivités, toutes couleurs politiques confondues, demandent, par la voix notamment de l'Association des maires de France, que le bouclier tarifaire, déjà appliqué aux toutes petites communes et aux particuliers, soit étendu à toutes les communes.

Nous mettons tout en œuvre pour réaliser de nouvelles économies mais le véritable enjeu concerne la conception que nous avons de l'Etat et du service public. Si notre facture de gaz passe en effet de 200 000 à 1 000 000 d'euros, il s'agit de la conséquence directe de l'obligation qui nous est faite de nous servir sur le marché boursier. Chacun peut comprendre qu'abandonner ainsi un secteur aussi stratégique et aussi essentiel que l'énergie à l'appétit des financiers va à l'encontre du bon sens le plus élémentaire... et que cela pèse et pèsera très lourdement sur l'indépendance de notre pays et donc sur sa capacité à agir pour le bien de tous.

Le gouvernement est face à ses responsabilités. S'il n'agit pas, cela se fera au détriment des services que nous rendons quotidiennement à la population et il laissera une nouvelle fois libre-cours à la cruauté boursière, c'est-à-dire à une loi du plus fort dont on sait depuis longtemps qu'elle est toujours la loi du plus riche.

Dans ce contexte difficile, pour vous comme pour notre collectivité, soyez assurés que notre municipalité reste et restera à vos côtés.

-Pierre Allard-

Nouveau pont sur la Vienne : l'arlésienne saint-juniaude !

Cela fait des années et des années que l'on parle d'un nouveau pont pour franchir la Vienne à Saint-Junien. Mais rien n'avance.

Pendant ce temps, le pont Notre-Dame, que nous aimons, présente chaque jour un peu plus des signes de faiblesse. Il n'est définitivement pas adapté à la densité du trafic !

Le Maire, qui dirige notre ville et siège au Département depuis maintenant plus de 20 ans, avait pourtant pris l'engagement de porter ce projet, comme en témoignent ses discours et professions de foi...

Alors pourquoi remettons-nous ce sujet sur le devant de la scène ?

1. Parce que dans la configuration actuelle, le risque de graves accidents est très élevé. Il est indispensable d'assurer la sécurité des usagers, motorisés ou non.

2. Parce qu'il nous faut absolument repenser l'organisation urbaine de cette partie de la ville trop longtemps délaissée et qui a enfin vocation à renaître, notamment avec la Cité du Cuir.

3. Parce que sur cette question l'inaction du Maire - président de la POL - vice-président du Conseil départemental doit être dénoncée.

Bien sûr, une telle construction n'est pas une mince affaire. Raison supplémentaire pour lancer au plus vite un projet qui aurait déjà dû voir le jour si parole avait été tenue...

Pour notre collectif « Énergie citoyenne », ce chantier ne sera viable que s'il est bâti en concertation avec nos concitoyens (choix de l'emplacement, architecture...) et réserve une place aux mobilités douces.

Il est urgent d'agir !

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 46 66 24 97

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

BIENVENUE Accueil AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme chaque année, les services municipaux et l'antenne saint-juniaude de l'association AVF (Accueil des villes françaises) organisent la journée des nouveaux arrivants.

Cette journée se déroulera le samedi 26 novembre. Elle débutera à 8h30 par un petit déjeuner d'accueil salle Amédée-Burbaud. Les participants partiront ensuite en bus à la découverte de la ville. La visite leur permettra de situer la salle des congrès, les diverses installations sportives comme le centre aqua-récréatif ou le centre social La Parenthèse.

Trois arrêts seront au programme de cette première partie de la matinée : au parc Bellevue, pour découvrir à la fois les œuvres d'art qu'il accueille, les espaces de jeux, le City stade et le Pump track inauguré au mois de juin dernier ; à La Mégisserie pour présenter la salle de spectacle mais aussi la programmation et les animations que propose cet équipement à vocation culturelle ; à l'île de Chaillac enfin.

Sur l'île, les nouveaux habitants pour-

ront se familiariser avec le potager communal installé depuis un an. Les élus et les services de la ville présenteront ce projet qui fournit en légumes bio et en circuit direct (le potager fonctionne en régie municipale) l'unité centrale de production alimentaire ouverte à l'automne 2021.

Après ce bol d'air, le bus laissera les participants pour une balade à pied dans le centre-ville avec les guides de l'office de tourisme.

Ils pourront ainsi profiter pleinement des étals du marché, des halles mais aussi découvrir le patrimoine urbain. A midi, le verre de l'amitié réunira élus et nouveaux arrivants qui se verront remettre leurs cadeaux de bienvenue et pourront assister à la prestation toujours très attendue du groupe de chant d'AVF et du groupe de musique traditionnelle *Un air de Vieux Sabots*.

Les inscriptions pour cette matinée se poursuivent à la mairie jusqu'au 16 novembre. Plus d'informations au 05 55 43 06 80.



Vendredi 11 nov. : Fête de la châtaigne. Glane - De 7h à 19h. Vide-grenier, marché de producteurs.

Mercredi 16 nov. : Conférence Adolescence que faire pour éviter l'installation des addictions ? organisée dans le cadre des Ostensions. Salle Amédée-Burbaud - 19h.

Vendredi 18 nov. : Loto de l'ASSJ Basket. Salle des congrès - 20h.

Samedi 19 nov. : Affaires de noces : marions les, oui... Lectures partagées autour d'une tasse de thé proposée par les Amis des mots. Médiathèque - 16h.

Samedi 19 nov. : Gala de l'ASSJ Boxe. Palais des sports - 20h. Finales de Nouvelle-Aquitaine qualificatives pour le championnat de France.

Samedi 19 et dimanche 20 nov. : Vente de livres d'occasion, au profit d'Amnesty International. Halle aux grains - De 10h à 12h et de 14h à 18h.

Mardi 22 nov. : Dans le cadre de la se-

maine contre les violences faites aux femmes, diffusion du film *L'emprise*. Ciné-Bourse - 20h30.

Samedi 26 nov. : Braderie du Secours catholique. Salle Amédée-Burbaud - De 10h à 17h.

Samedi 26 nov. : Journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Samedi 26 et dimanche 27 nov. : Phase finale de la coupe de la Haute-Vienne des clubs de pétanque. Salle municipale des Seilles.

Lundi 28 nov. : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Du mardi 29 nov. au dimanche 4 déc. : Exposition des graveurs de l'atelier Eau forte. Halle aux Grains - Du mardi au vendredi de 14h à 18h, samedi & dimanche de 11h à 18h.

Dimanche 4 déc. : Vide ton école et ta chambre de l'association *Les petits de Cachin*. Salle Amédée Burbaud - De 9h à 18h.

LE P'TIT BONJOUR



Vandalisme : des caméras aux Charmilles

C'est à la suite de dégradations et d'actes de vandalisme récurrents au gymnase des Charmilles et aux abords de celui-ci que la municipalité a décidé de déployer des caméras de vidéoprotection autour de cet équipement.

Ces caméras ont été installées par les services techniques et les personnes habilitées à regarder les images pourront les transmettre aux forces de gendarmerie. Il s'agit, grâce à cette mesure, de mettre fin à des actes qui nuisent grandement à l'image de la ville comme d'ailleurs aux nombreux membres des différentes équipes sportives qui utilisent régulièrement le gymnase des Charmilles.

LA MUNICIPALITÉ Education REÇOIT LES ENSEIGNANTS

C'est une tradition qui a pris une dimension toute particulière cette année. En recevant les enseignants des écoles élémentaires et des écoles maternelles, Pierre Allard, son adjointe en charge des affaires scolaires, Nadège Coucaud, et de nombreux élus ont tenu à les assurer du plein soutien de la municipalité dans les difficultés que traverse l'Education nationale.

« Ce début d'année scolaire se passe tout à fait correctement dans notre commune puisque l'ensemble des postes d'enseignantes et enseignants est pourvu, mais cela ne semble pas être le cas partout en France. En effet, plus de 4 000 postes ne sont pas dotés, soit en moyenne plus de 40 par département.

Le recours aux contractuels recrutés au pied-levé avec quatre jours de formation montre l'impréparation du recrutement » a notamment dit le maire de Saint-Junien avant de détailler l'aide que la municipalité a apportée aux écoles en cette rentrée.

« Quasiment toutes nos écoles ont été dotées d'alarmes dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté), qui sont en premier lieu des dispositifs d'alerte. Nous avons mobilisé près de 13 000 euros sur ces dispositifs. Deux classes ont été intégralement refaites à l'école République pour un montant de 20 000 euros. Il faudrait également citer les 10 000 euros de matériels et prestations informatiques engagés » a-t-il rappelé avant d'inviter élus et enseignants à partager le verre de l'amitié.



Une municipalité engagée

Outre les travaux que la Ville assure chaque année dans les écoles, elle maintient ses efforts :

- sur les différents budgets du périscolaire ;
- sur la présence des ATSEM dans les écoles maternelles ;
- sur l'amélioration de la restauration scolaire, notamment avec les productions du potager municipal ;
- sur sa participation à l'achat des fournitures scolaires, les sorties et l'accès à la culture.

Rappelons que tous les enfants scolarisés à Saint-Junien bénéficient de cours de natation gratuits. Sept entrées gratuites au centre aqua-récréatif sont également offertes aux enfants qui résident sur le territoire de la POL.

LE PROLONGEMENT DE LA RUE A.MERLE EST OUVERT

Voirie

Au moment de la première tranche de travaux de la zone de La Vergne, la prolongation de la rue Auguste-Merle, en dessous du magasin Mr.Bricolage, était déjà prévue pour désengorger ce secteur de Saint-Junien, notamment le rond-point de l'Europe et fluidifier ainsi la circulation sur la D941.

Toutefois, pour réaliser l'opération, il a d'abord fallu que la CC POL, maîtresse d'ouvrage du chantier, s'assure l'emprise foncière du terrain visé.

Dans une période rendue difficile par la pandémie, l'étude de faisabilité a été menée et le chantier a pu démarrer ex nihilo puisque tout était à créer en matière de voirie.

Le choix fait pour l'extension de rue a été d'intégrer, comme c'est toujours le cas désormais, toutes les problématiques liées au développement durable et donc aux mobilités douces. Un trottoir a été adapté aux personnes handicapées et une piste cyclable a vu le jour. Il faut noter que l'éclairage public réglementaire est entièrement autonome puisque les candélabres ont une alimentation photovoltaïque.

Les travaux terminés, il ne reste plus désormais que la végétalisation à réaliser. Cela devrait être fait d'ici peu, le retard pris s'expliquant par la période de canicule que nous avons connue cet été. Au total, l'opération aura coûté 500 000 euros et ce sont des entreprises locales qui ont réalisé ce chantier.



» VITE DIT «

Les arbres de l'amitié

Dans le cadre des 20 ans du jumelage avec Wendelstein et Żukowo, la commune allemande a offert 20 arbres fruitiers à Saint-Junien. Les cerisiers, pommiers, poiriers et pruniers ont ainsi pris place dans les rangées de culture bien ordonnées du potager municipal mais il faudra encore attendre un peu pour déguster les fruits de l'amitié.



Permanences d'InfoDroits

InfoDroits s'engage à répondre aux questions juridiques soulevées au cours de permanences d'accès au droit. Accessibles à tous, sans condition de revenus et entièrement gratuites, les permanences juridiques ont pour objectif de rendre le droit plus accessible et de démocratiser ainsi sa compréhension. Cet objectif a permis à InfoDroits de répondre à une demande croissante d'accessibilité, expliquant la présence de l'association sur 13 départements, notamment la Haute-Vienne. Un juriste d'InfoDroits assure une permanence juridique, le 1^{er} mardi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Maison du droit, 16 bis avenue Gustave Flaubert. Les rendez-vous, d'une durée de 30 minutes, permettent d'aborder plusieurs thématiques du droit. Le juriste est présent pour proposer la délivrance d'informations, la

rédaction de courriers ou encore l'aide à la constitution de dossiers. Celui-ci pourra répondre à vos questions et vous donner des informations juridiques en respectant le principe de confidentialité. RDV au 05 55 33 86 00.

Recherche de bénévoles pour l'aide aux devoirs

Le centre social La Parenthèse recherche des bénévoles pour assurer l'aide aux devoirs. Contact : 07 61 64 42 75.

Pensez à tenir vos chiens en laisse

Les services municipaux rappellent qu'un arrêté rend la laisse obligatoire sur l'ensemble du territoire communal pour les chiens, notamment au site Corot où s'observe un certain relâchement vis-à-vis de ce devoir. Rappelons que tout manquement à cette règle expose le contrevenant à des sanctions.

Ouverture de commerces

Boulangerie Boulesteix, 38 rue Lucien-Dumas.

L'atelier de Sophie (tapissière) ouvrira le 1^{er} décembre, 24 rue Gabriel Péri.

Distribution du colis des aînés

La distribution des colis des aînés (à partir de 65 ans) se déroulera du 2 au 10 décembre dans les salles situées à l'arrière de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.

Teuf des jeunes

Ouverte aux jeunes nés de 2008 à 2011 inclus qui fréquentent les établissements scolaires de Saint-Junien ou qui résident sur la commune, elle se tiendra salle des congrès du Châtelard le vendredi 9 décembre de 19h à minuit. Inscriptions jusqu'au 5 décembre à l'espace jeunesse (rdc de La Parenthèse de la Glane), 12 avenue de Précoin aux conditions et horaires signifiés sur Pronote et les flyers distribués aux élèves.

FAIRE FACE

Economies d'énergie

À L'EXPLOSION DES PRIX

La commune est actuellement frappée par une explosion des prix de l'énergie. Alors que sa facture d'électricité a été multipliée par deux, le gaz connaît une hausse plus phénoménale encore. Il pourrait passer de 200 000 euros sur un an à un million d'euros si les cours ne baissent pas. Comme les particuliers, elle n'est pas non plus épargnée par l'inflation puisque les produits alimentaires augmentent de 25% en moyenne et les fouritures de 20%.

La facture de gaz passerait de 200 000 à 1 000 000 d'euros

Dans cette situation d'urgence les collectivités et leurs associations ont interpellé le gouvernement pour que soit étendu le bouclier tarifaire. En effet, il est pour l'instant limité aux particuliers et aux communes les moins peuplées (comptant moins de 10 agents et moins de 2 millions d'euros de budget), ce qui exclut de fait les collectivités qui portent l'ensemble des équipements les plus structurants... qui sont aussi les plus énergivores (piscines, gymnases, salles de spectacle, bibliothèques) et qui sont, par voie de conséquence, les plus frappées par la crise énergétique.

Pour Pierre Allard, il faut agir et il faut agir vite pour que le service public puisse continuer à fonctionner. « On nous parle de la

guerre en Ukraine mais le prix de l'électricité avait commencé à augmenter bien avant son déclenchement.

Aujourd'hui, la politique énergétique de la France fait que l'on achète de l'énergie au lieu d'en produire. A cela s'ajoutent effectivement les conséquences d'un conflit qui n'a pas été anticipé.

Nous avons ainsi des factures multipliées par 2 pour l'électricité et par 5 ou 6 pour le gaz, sans aucune mesure d'aide, comme si nos collectivités, dont je rappelle qu'elles équilibrent leur budget, pouvaient absorber une telle hausse. Chacun peut comprendre que c'est impossible. Dans l'immédiat, nous avons besoin du bouclier tarifaire, mais à plus long terme le fond du problème réside dans le fait qu'avec la libéralisation du marché de l'énergie, le gouvernement nous oblige à passer par des appels d'offre sur le marché boursier. C'est donc bien notre politique énergétique qu'il faut revoir. » explique le maire de Saint-Junien.

« Il faut souligner que cette situation intervient alors que la hausse de l'inflation nous frappe, comme tous nos concitoyens, que ce soit au niveau des carburants ou des matières premières. C'est finalement quand nos administrés ont le plus besoin de nos services publics, de notre proximité, que le marché place nos finances dans la situation la plus difficile.

Parce que si demain nous devons compenser ces hausses, que se passerait-il ? Serons-nous contraints de réduire nos aides aux associations, de fermer des structures, de ne plus entretenir nos routes, nos écoles ou nos gymnases ? Nous sommes les premiers à investir pour réduire nos consommations ou pour mettre en place un modèle de développement qui soit à la fois durable et respec-

teux de l'environnement comme de la santé de nos habitants mais comment investir avec un tel coup de massue budgétaire ? » conclut l' élu.

Dans le même temps, les services municipaux étudient toutes les formes possibles d'économies, en demandant notamment aux agents d'être forces de proposition dans ce domaine. D'ores et déjà la saison de chauffage a été réduite du retour des vacances d'automne aux vacances de Pâques et, conformément aux préconisations des associations d'élus, Saint-Junien chauffera les gymnases à 14°C et les locaux municipaux à 19°C. D'autres réflexions sont actuellement menées notamment sur la question de l'éclairage public.

Il faut noter que toutes ces mesures poursuivent un travail déjà très largement engagé au niveau de la commune, avec notamment le relampage des gymnases et que la commune compte établir un schéma directeur immobilier et énergétique pour mieux connaître ses bâtiments et pour rationaliser encore leurs besoins. Il est à craindre que l'ampleur de la hausse obère les possibilités d'investissements nécessaires pour, justement, favoriser la transition énergétique. Si la Ville fait tout ce qu'elle peut dans ce domaine, la balle est désormais dans le camp du Gouvernement.

